

CSA SPIP Formation spécialisée du 6 novembre 2025

Déclaration liminaire



Aujourd'hui se tient la seconde formation spécialisée (FS) du CSA SPIP de l'année 2025. Cette année, l'agenda convenu a été bouleversé régulièrement au profit d'autres sujets perçus davantage prioritaires par la DAP (ex : QLCO).

Résultat : 2 formations spécialisées - sur les 3 qui doivent se tenir par an - ont lieu à quelques semaines d'intervalle, en novembre et décembre, alors qu'**une fréquence régulière au cours de l'année favoriserait une meilleure prise en compte des sujets relatifs à la santé et sécurité au travail.**

Doit-on en conclure que ces sujets portés par la FS ne sont pas prioritaires pour la DAP ?

Nous ne nions pas le travail mené jusqu'à présent et tenons à saluer le dialogue social sur cette instance, en lien notamment avec la sous-direction de l'expertise de la DAP, qui a permis, depuis 2022, d'extraire des données plus objectives sur la santé, la sécurité et les risques professionnels des personnels exerçant en SPIP.

Toutefois, nous ne pouvons que constater une baisse dans cet élan cette année ! Et ce constat ne peut être uniquement lié à la réorganisation de la DAP qui a intégré les questions de qualité de vie au travail à la sous-direction RH, au sein du nouveau bureau RH7, en lieu et place de la SDEX.

Au-delà du calendrier de cette instance, les organisations syndicales n'ont reçu **aucun document préparatoire sur les points présentés à l'ordre du jour, obérant d'autant un dialogue constructif sur ces sujets !**

De plus, **l'administration revient sur ses engagements pris lors des réunions préparatoires.** Alors qu'elle avait accepté de présenter à la FS, en ce second semestre 2025, des éléments plus précis sur **la sécurité des SPIP, ce sujet est renvoyé à 2026.**

Et, comme nous n'avons pas eu de réponse claire à nos demandes d'éclaircissements, nous vous le demandons aujourd'hui : les directions interrégionales ont-elles d'ores et déjà été sollicitées sur des critères permettant de savoir si la circulaire de 2013 sur la sécurité dans les SPIP est appliquée ? L'administration est-elle en mesure de nous indiquer si l'ensemble des locaux des SPIP respecte une séparation entre la zone administrative et la zone d'accueil du public ? Combien de SPIP ont établi une convention avec les forces de sécurité intérieure ?

Et ce ne sont que 2 points parmi d'autres ! Selon nous, il est indispensable de disposer d'un état des lieux précis, pour mesurer la marge restant à accomplir pour assurer une meilleure sécurité des personnels exerçant en SPIP.

De plus, alors que les données examinées en FS mettent en exergue **le risque routier** comme l'un des risques professionnels les plus importants en SPIP, **l'administration reporte sine die un travail de planification de réduction de ce risque**, au sein de cette instance, au motif que le secrétariat général mènerait aussi des travaux sur ce sujet.

Même réponse, quand nous demandons à poursuivre les travaux sur les violences institutionnelles, à peine abordés début 2025, qui devaient ouvrir une réflexion sur une meilleure gestion des demandes RH des agents, sur la manière de valoriser les personnels, sur le management. L'administration renvoie, là encore, à des travaux du secrétariat général dans le cadre de l'accord QVCT qui doit être décliné dans les 18 prochains mois.

Pour le **SNEPAP-FSU**, le CSA SPIP dans sa formation spécialisée n'est pas tenu d'attendre plusieurs mois ou années pour réfléchir à ces sujets. Sans nier la nécessaire articulation avec les travaux au niveau ministériel, il y a urgence à poser des actes sur ces sujets à l'impact considérable sur la qualité de vie au travail des personnels exerçant en SPIP.

Quelle image la DAP a-t-elle de cette instance le cas échéant ?

Quel poids accorde-t-elle à la sécurité et à la santé des agents en SPIP ?

Pour le **SNEPAP-FSU**, il est temps de dépasser les constats et de travailler efficacement et conjointement sur la manière de réduire ces risques professionnels !